

Parc naturel Burdinale - Mehaigne



**Rapport
d'activités
2018**

2018 a été une année particulière pour le Parc naturel Burdinale-Mehaigne avec de nombreux changements au niveau de l'équipe et surtout la mise en place d'une nouvelle direction. En attendant l'engagement, en septembre, de Mélanie Cuvelier, notre nouvelle directrice, une partie de l'équipe a dû gérer différentes missions liées à la fonction de direction pendant 8 mois. Elle a également dû appuyer le CA pour deux recrutements. Certaines actions et certains projets ont donc dû être mis entre parenthèses afin de mener à bien ces autres missions.

Mais l'année 2018 a tout de même été très riche en réalisation et décrire l'ensemble des activités menées sur le territoire du PNBM aboutirait à un document lourd et indigeste. Nous vous proposons donc de faire un focus sur 11 projets qui ont été particulièrement marquant durant cette année 2018.

ZOOM SUR QUELQUES ACTIONS IMPORTANTES

INTRODUCTION	2
ZOOM SUR QUELQUES ACTIONS IMPORTANTES	3
ORGANISATION GÉNÉRALE – FONCTIONNEMENT INTERNE	4
RESSOURCES HUMAINES : DU CHANGEMENT DANS L'ÉQUIPE	4
AXE 1 PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL	5
GAN, LE GROUPE ACTION NATURE	5
RECHERCHES DE SUBVENTIONS POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX EN MATIÈRE DE CONSERVATION DE LA NATURE	6
LES ARBRES CHAMPÊTRES	7
AXE 2 PAYSAGES ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	8
CHARTRE PAYSAGÈRE.....	8
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.....	9
AXES 3 DÉVELOPPEMENT RURAL ET ÉCONOMIQUE.....	10
LE PROJET GAL, AGRICULTURE & BIODIVERSITÉ, UN DÉFI TERRITORIAL.....	10
AXES TRANSVERSAUX COMMUNICATION, INFORMATION ET SENSIBILISATION	11
AMÉLIORATION DE NOTRE COMMUNICATION	11
UN AGENDA BIEN REMPLI	12
AXES TRANSVERSAUX PARTENARIATS	13
« AGRICULTURE & BIODIVERSITÉ » ET « UP'CITOYEN », UNE OPÉRATION DE GLANAGE RÉUSSIE.	13
COLLABORATION AVEC LE CRMA : LES VÉGÉTAUX EXOTIQUES ENVAHISSANTS ET LE MARTIN-PÊCHEUR	14
TABLEAUX SYNTHÉTIQUES DES RÉALISATIONS 2018	16
TROMBINOSCOPE DE L'ÉQUIPE TECHNIQUE DU PNB.....	33
BUDGET 2018	34
TABLEAUX DE SYNTHÈSE DES OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION	35

RESSOURCES HUMAINES : DU CHANGEMENT DANS L'ÉQUIPE

2018 a été une année de grands changements pour l'équipe du Parc naturel. Pas moins de 3 nouvelles personnes ont été engagées entre juin et novembre 2018.

En juin, Pascaline Auriol a été engagée comme chargée de mission « Aménagement du territoire et paysage ». Elle a en charge la réalisation de la charte paysagère du Parc naturel Burdinale-Mehaigne en partenariat avec les bureaux d'études déjà engagés dans ce travail. Elle a également pour mission de remettre des avis d'urbanisme et de définir des lignes de conduite en matière d'aménagement du territoire.

Après près d'un an sans directeur, le Parc naturel a pu accueillir sa nouvelle directrice en septembre. Mélanie Cuvelier a donc la responsabilité de coordonner cette équipe grandissante. Sous la direction du Conseil d'administration et en étroite collaboration avec les membres du personnel, elle est responsable de la gestion quotidienne du Parc naturel Burdinale-Mehaigne et du développement de ses activités.

Elle a notamment pour mission :

- la mise en œuvre du Plan de gestion (2015-2025) ;
- le développement du Parc naturel ;
- la gestion administrative, juridique et financière de l'asbl ;

- la gestion des ressources humaines ;
- la communication externe.

Pour terminer, nous avons également accueilli Inès Van Den Broucke à la fin de l'année. Inès est chargée de la mise en œuvre du projet pilote « Générations Terre » sur le territoire du Parc naturel. Ce projet soutenu par le Ministre Collin a pour ambition de réduire de 50 % au moins l'utilisation des produits phytosanitaires en agriculture d'ici 5 ans.

Fin 2018, Sébastien Leunen a pris en charge la mission de conseiller en prévention interne. Il a suivi la formation nécessaire pour pouvoir remplir cette mission.

Thomas Genty gère maintenant l'aspect plantations et taille des arbres.

D'une manière générale, la description des tâches du personnel a également été revue dans une parfaite collaboration entre le personnel, la direction et le Conseil d'Administration. L'objectif étant de répartir les missions en fonction des intérêts et des compétences de chacun. Cela ne pourra qu'être bénéfique et améliorer le bien-être au travail.

Des réflexions ont également été menées pour tendre vers une amélioration importante de l'ensemble de nos projets.

2018 fût donc une année importante pour notre Parc naturel : une année de changements positifs.



Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	Fonctionnement + plan de gestion complet	
Contribution(s) secondaire(s)		

GAN, LE GROUPE ACTION NATURE

En mars 2017, nous avons lancé le projet GAN. Le GAN est né d'une volonté commune, émanant d'associations mais aussi de citoyen(ne)s, d'agir ensemble pour conserver la nature sur notre territoire Burdinale-Mehaigne. Nous visons donc prioritairement les communes constitutives du Parc naturel que sont Braives, Burdinne, Héron et Wanze. Le GAN agit également dans des zones voisines proches du territoire du Parc en accord avec les associations locales car la biodiversité et le maillage écologique sont indépendantes des limites administratives.

Le Groupe Action Nature ne s'arrête pas aux frontières du Parc naturel. Il se donne pour mission d'agir en menant à bien des actions, existantes ou nouvelles, ayant pour but la conservation de la nature :

- gestion de sites naturels ;
- réalisation d'inventaires biologiques ;
- balades, guidances, animations... ;
- aménagements en faveur de la nature (plantation d'arbres champêtres, création de mares, fabrication et placement de nichoirs...) ;
- gestion d'espèces exotiques envahissantes ;
- aide à la concrétisation d'actions proposées par les citoyens ;
- autres (photographies...).

En 2018, le GAN s'est encore agrandi. Il rassemble à présent 60 personnes, et les nombreuses journées organisées dans ce cadre montrent l'intérêt de ce groupe et les impacts positifs qu'une mutualisation des efforts peut entraîner.

Pour l'année 2018, 14 chantiers de gestion, 4 formations-inventaires botaniques et faunistiques, 1 réunion pour reformer la section CNB de Burdinne et 1 formation sur les utilisations du saule ont été proposés. Les chantiers ont visé 7 sites sur le Parc naturel (la réserve naturelle communale de la Quiétude à Fallais, la carrière de la butte Saint-Sauveur à Pitet, les bras morts de la Mehaigne à Fumal, la réserve naturelle communale de Hannêche, la zone humide de La Motte à Ville-en-Hesbaye, le Bois du Tiersa, la Drève d'Envoz). Les inventaires et formations ont été faites sur 4 zones (les grottes et galerie autour de Moha-Huccorgne



pour les chiroptères, le village de Java, la réserve naturelle

communale de Hannêche, la carrière de Moha pour les inventaires botaniques). La formation sur le saule s'est donnée à la MMER.

Sur les communes limitrophes du Parc naturel, un autre site a été visé par différents chantiers : la Réserve Naturelle Domaniale de Sclaigneaux.

Sur l'ensemble de ces sites, différents travaux ont été proposés tel que des restaurations de mares avec coupes des ligneux et du désenvasement (retrait de l'accumulation de matière organique), des fauches tardives de prairies maigres avec ramassage des foin, des chantiers de lutte face aux espèces végétales exotiques envahissantes, des plantations de haies...

Les chantiers sont aussi des moments conviviaux où l'on rencontre des gens passionnés. Et même si on n'a aucune compétence en matière de nature, tout le monde est le bienvenu ! C'est aussi une occasion d'aborder son environnement autrement, d'en apprendre davantage sur la nature, de découvrir des sites naturels proches de chez soi et d'agir concrètement pour la faune et la flore sauvage locale !

Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	Axe 1 complet	Axe 1 complet
Contribution(s) secondaire(s)	31	72

RECHERCHES DE SUBVENTIONS POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX EN MATIÈRE DE CONSERVATION DE LA NATURE

En 2018, le Parc naturel a consacré une partie importante de son temps de travail pour introduire des demandes de subventions pour la restauration de milieux naturels en zone Natura 2000 dans la vallée de la Burdinale. Le travail d'inventaire de la Structure Écologique Principale réalisé depuis 2012 par le Parc naturel a mis en évidence plusieurs urgences en matière de protection-restauration des milieux naturels et des espèces. Ce travail permet d'orienter la réalisation des travaux.

2018 a été une année consacrée au suivi des chantiers introduit en 2017 (mares de Hannêche), à la prospection d'autres sites propices avec les gestionnaires et les propriétaires. La vallée de la Burdinale a été particulièrement prospectée (2017 avait été plus consacré à la vallée de la Mehaigne).

Deux demandes de permis d'urbanisme ont été réalisées pour trois mares dans la vallée de la Burdinale et dans le vallon du ruisseau du Briot, affluent de la Burdinale.

Ces deux dossiers visent à sauvegarder des milieux et des espèces d'intérêt communautaire (Triton crêté, Martin-pêcheur...) et les espèces protégées (tous les batraciens mais particulièrement la Salamandre tachetée).

Ce travail comprend la concertation avec le propriétaire pour se mettre d'accord concernant les travaux à réaliser, l'appel d'offre pour la réalisation des travaux, les visites de terrain avec les entrepreneurs, la réalisation d'un permis d'urbanisme, l'introduction d'une demande de subvention dans le cadre du Plan wallon de Développement Rural (mesure 7.6) et le suivi des travaux.

Ce travail, en plus de permettre des actions directes et concrètes sur le terrain en matière de sauvegarde de la nature, permet de travailler dans la continuité

de l'année précédente sur le creusement de mares pour le Triton crêté et l'Alyte accoucheur dans la vallée de la Mehaigne et sur les actions du GAN sur ces mêmes espèces. L'objectif visé sur le long terme est d'améliorer la connexion entre les populations des espèces cibles tout particulièrement le Triton crêté et l'Alyte accoucheur.



Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	2, 4	4, 5, 10
Contribution(s) secondaire(s)	7	15

LES ARBRES CHAMPÊTRES

Depuis de nombreuses années, nous travaillons à la valorisation, l'étude et la sauvegarde de nos ligneux champêtres (haies indigènes, vergers, arbres isolés et arbres têtards).

En 2018, nous avons également pu réaliser de nombreuses actions dans ce domaine.

Les vergers

Le Parc naturel possède une expérience importante dans le domaine. La plantation et l'entretien de vergers privés font parties des activités automnales et hivernales de l'équipe, tout comme les conseils et les formations en la matière.

Suite à la convention signée avec la commune de Héron, sur le verger du moulin de Lavoir constitué d'anciens haute-tiges centenaires, le Parc naturel a planté 6 fruitiers haute-tiges d'anciennes variétés (2 pruniers, 3 pommiers, 1 poirier) et 5 fruitiers palissés. Une journée d'entretien des anciens fruitiers y a aussi été organisée.

Les arbres du verger conservatoire de Burdinne continuent d'être annuellement suivis par l'équipe du Parc naturel, qui en retour, depuis deux ans, récolte les fruits dont une partie est donnée à l'école communale de Burdinne et à l'école communale de Marneffe.

Les arbres du verger de la Motte à Ville-en-Hesbaye continuent d'être gérés annuellement par le Parc naturel.

L'équipe s'occupe aussi d'un quatrième verger sur Wanze, il s'agit d'un verger d'arbres palissés

accompagnés de demi-tiges. Ce verger sert de support pour une animation annuelle proposée au grand public sur le thème de l'entretien des arbres palissés.

Nous avons également organisé une formation complète (cycle du fruitier) et la traditionnelle « Fête des pommes et poires » qui, cette année, s'est déroulée au Val-Notre-Dame à Wanze.

Les haies indigènes

Nous avons continué le travail récurrent entrepris depuis longtemps sur les haies indigènes. Plus de 4000 plants de haies ont été commandés via la commande groupée coordonnée par le Parc naturel, nombreux d'entre eux ont été plantés par l'équipe et toutes les demandes d'aide de subventions ont été acceptées par le Service Public de Wallonie. Des plantations ont été réalisées pour les communes comme par exemple à la Drève d'Envoz (commune de Héron).

Les arbres têtards

Un bel alignement d'arbres têtards a été restauré en collaboration avec la commune de Héron.

Nous collaborons également avec la Maison de la Mehaigne et de l'Environnement Rural dans le cadre de la fiche GAL « Valorisation du saule ». Nous avons aidé au choix des arbres à entretenir dans le cadre du projet et fourni les données de notre inventaire presque exhaustif de ces arbres sur notre territoire.

Quelques arbres isolés ont également été entretenu par nos soins.



Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	8	18, 19, 20, 21
Contribution(s) secondaire(s)	19, 24, 31, 32, 33	46, 59, 72, 73, 74, 75, 77, 78, 81

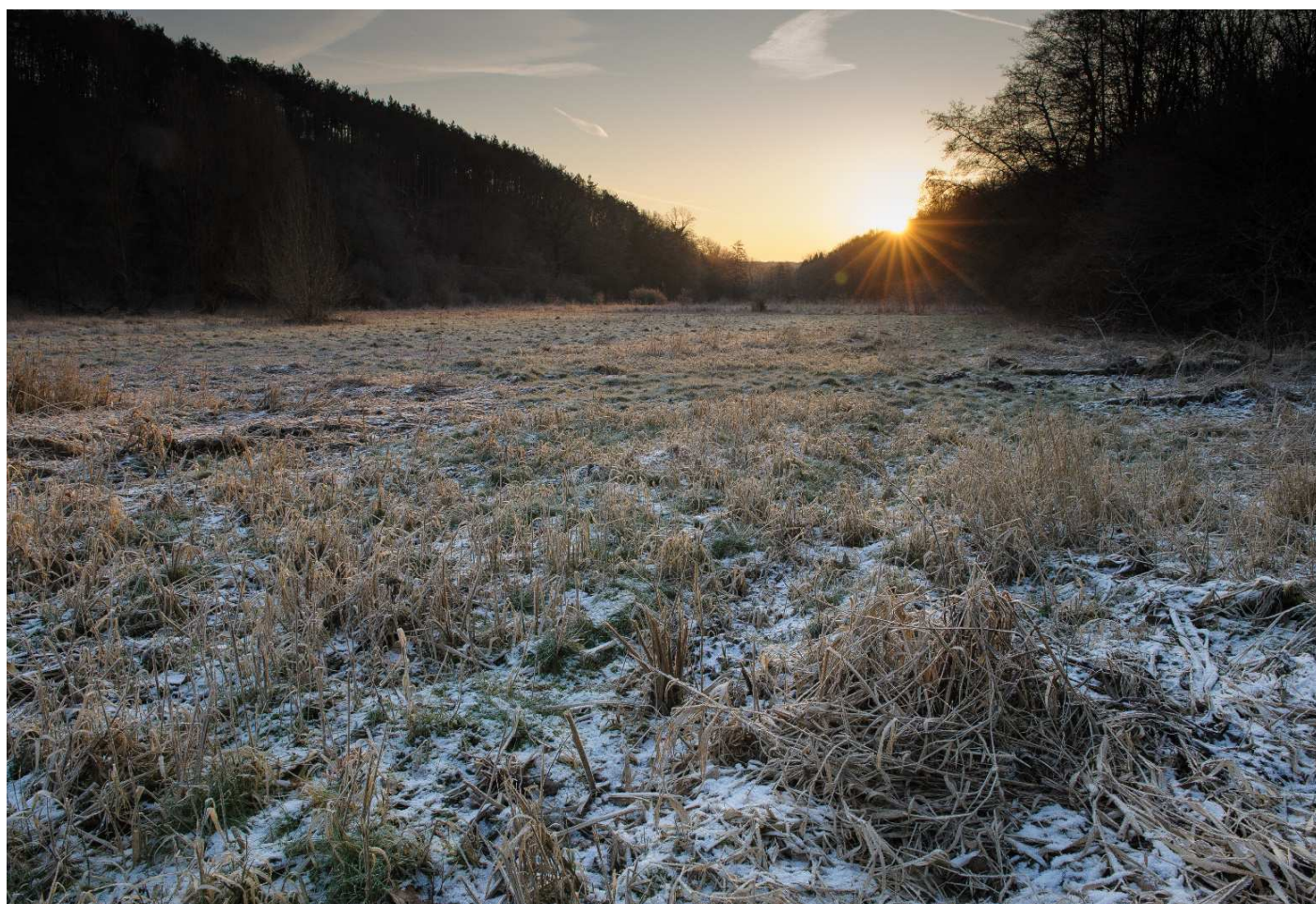
CHARTRE PAYSAGÈRE

Depuis juin 2018, Pascaline Auriol a rejoint l'équipe pour s'occuper des missions paysages et aménagement du territoire. Elle a donc repris le travail de la charte paysagère à bras-le-corps.

L'été 2018 a été l'occasion de rencontrer divers partenaires territoriaux et de constituer un nouveau comité de pilotage. Il s'est réuni pour la première fois en septembre 2018. Ce fut l'occasion pour tous ses membres de se rencontrer et de découvrir le contexte de la charte au sein du Parc naturel. Le comité se compose tant de citoyens issus des commissions communales locales, que d'employés des services urbanisme communaux, de représentants d'entités régionales, de spécialistes dans les domaines de l'aménagement et du paysage

et aussi, dans les domaines liés aux spécificités du Parc naturel. La première réunion était informative alors que les suivantes seront plus effectives. Nous comptons sur la collaboration active de ses membres afin de nous conseiller et nous guider durant l'élaboration de la charte.

L'arrivée d'une chargée de mission pour le paysage a permis de mettre en avant les atouts et faiblesses de la méthode de travail engagée par les bureaux d'étude et les stagiaires présents en 2017. Vu le temps imparti, nous avons révisé quelque peu la méthode de travail et recadrer les objectifs afin de finaliser la charte dans les temps. Nous avons redéfini quelques lignes de travail avec les bureaux d'étude.



Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	14	32, 33, 34, 35
Contribution(s) secondaire(s)	15, 16	36, 37, 38, 39, 40

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Dans le cadre des permis d'urbanisme et depuis l'arrivée de Pascaline Auriol, le Parc naturel remet des avis consultatifs de plus en plus fouillés et en lien avec le contexte tant global que local du projet. Nos avis tiennent compte de l'impact paysager des constructions, des mouvements de terre, de l'impact sur la biodiversité et le maillage écologique identifié au sein du parc, de la gestion des eaux pluviales et l'épuration des eaux usées, ainsi que de leur infiltration dans le sol et les outils urbanistiques communaux.

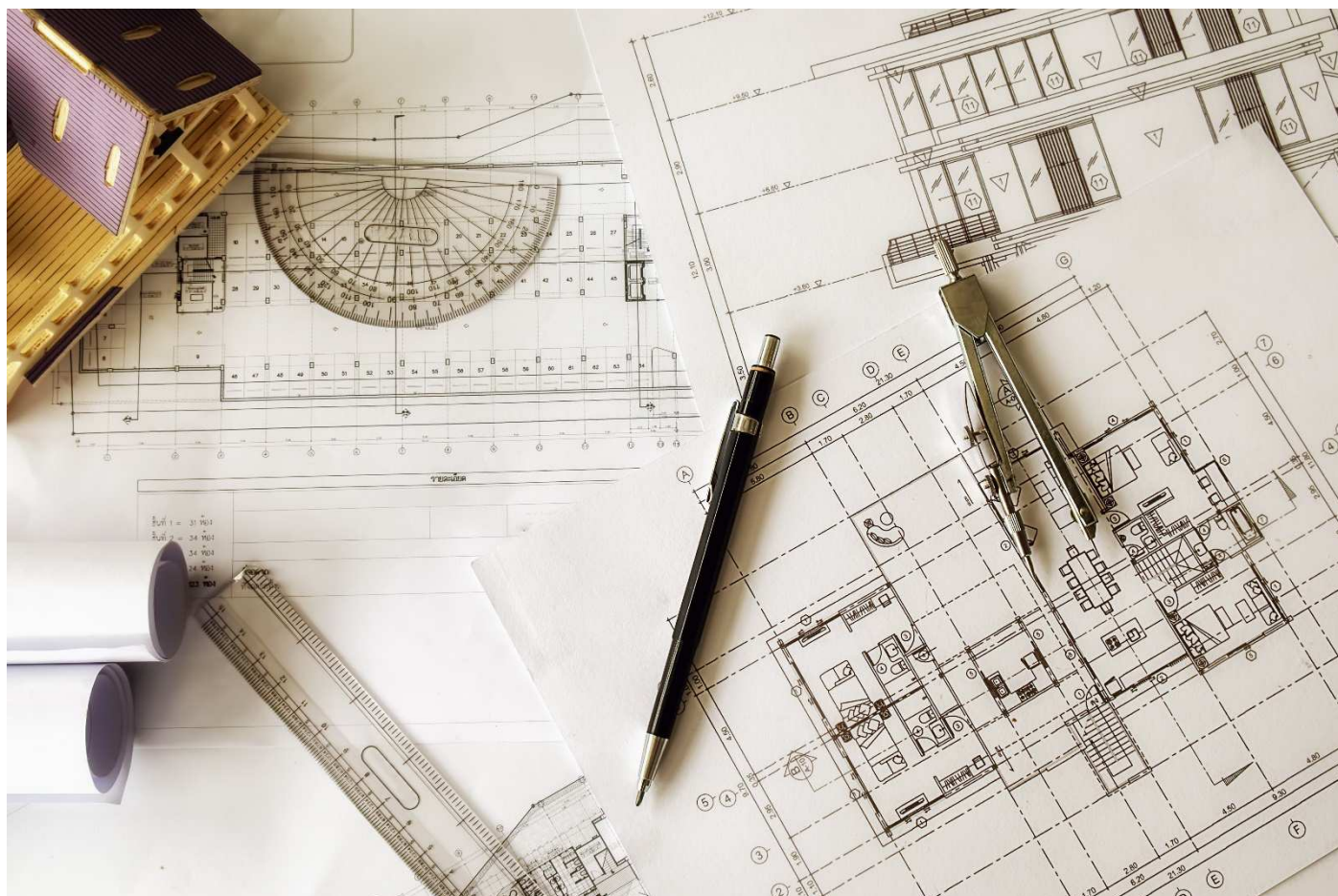
Depuis 2018, nous travaillons en étroite collaboration avec le Contrat de rivière Meuse aval. En effet, leur expertise nous permet de rendre des

avis pertinents en matière de gestion des eaux pluviales, usées, de leur infiltration dans le sol, ainsi que sur la question de l'aléa d'inondation et des ruissellements.

Nous portons aussi attention à la mobilité ainsi qu'au développement économique du Parc naturel.

Nos avis sont conditionnés ou accompagnés de recommandations sur la façon d'aménager les abords et le jardin en accord avec le paysage alentour.

Nous avons pour but d'accompagner certains projets en amont afin d'intégrer l'aspect paysager dès les prémices de la réflexion urbanistique.



Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	15, 16	36, 40
Contribution(s) secondaire(s)	15, 16	37, 38, 39

LE PROJET GAL, AGRICULTURE & BIODIVERSITÉ, UN DÉFI TERRITORIAL.

Démarré en mai 2017, le projet Agriculture & Biodiversité vise plusieurs objectifs dont :

- Améliorer la capacité d'accueil de la plaine agricole en faveur de la biodiversité ;
- Appuyer auprès des agriculteurs l'emploi de pratiques agricoles durables et respectueuses de l'environnement ;
- Valoriser la perception sociale d'une agriculture favorable à l'environnement et respectueuse de la biodiversité.

Tout au long de l'année 2018, 115 agriculteurs travaillant sur les 4 communes du Parc naturel ont été rencontrés individuellement et sensibilisés aux enjeux de protection de la biodiversité des plaines agricoles. Plusieurs événements de communication autour du projet ont été réalisés, comme par exemple une présentation du projet lors de l'Atelier de la biodiversité, organisé par le Réseau wallon de Développement Durable à Braives. Notons également, la publication d'actualités du projet sur les réseaux sociaux ou encore la diffusion d'un reportage sur les mesures favorables à la biodiversité en agriculture diffusé sur la RTBF et montrant certaines réalisations des agriculteurs du Parc naturel.

De nombreux aménagements ont été installés dans les plaines agricoles. Par exemple, les mesures agroenvironnementales et climatiques (40 hectares) sous formes de bandes aménagées pour la faune ou de parcelles fleuries. Le Parc naturel joue aussi un rôle dans l'innovation par rapport aux mesures existantes en proposant aux agriculteurs des parcelles expérimentales (5 hectares) avec de nouvelles méthodes de nourrissage des oiseaux. Nous pouvons citer par exemple l'implantation de plots à alouettes. Pour faciliter l'implantation d'aménagements par les agriculteurs, le Parc naturel a organisé l'achat mutualisé de semences, ce qui a permis d'offrir des conditions financièrement plus avantageuses aux agriculteurs.

Plusieurs partenariats ont été conclus entre agriculteurs, chasseurs et Parc naturel pour l'implantation d'agrains.

L'efficacité des aménagements implantés est évaluée par des suivis ornithologiques menés tout au long de l'année grâce à un beau réseau d'observateurs bénévoles.



Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	10, 11, 22	24, 25, 26, 27, 52, 53, 54, 55
Contribution(s) secondaire(s)	23, 26	58, 65

AMÉLIORATION DE NOTRE COMMUNICATION

Depuis quelques années, nous tentons d'améliorer notre communication vers nos partenaires, dont les communes, ainsi que vers les citoyen(ne)s.

En 2018, nous avons mené à bien plusieurs actions dans ce sens.

L'outil le plus important est sans aucun doute le site Internet. Nous l'avons complètement refait en interne et nous avons changé l'adresse pour plus de simplicité. Le site www.burdinale-mehaigne.be est donc devenu www.pnbm.be. Notre site est donc facilement modifiable et gérable en interne. Nous pouvons facilement et rapidement communiquer via celui-ci, ce qui n'était pas le cas avant. Avec le changement de nom de domaine, nous en avons profité pour simplifier nos adresses mails qui étaient trop longues et trop complexes.

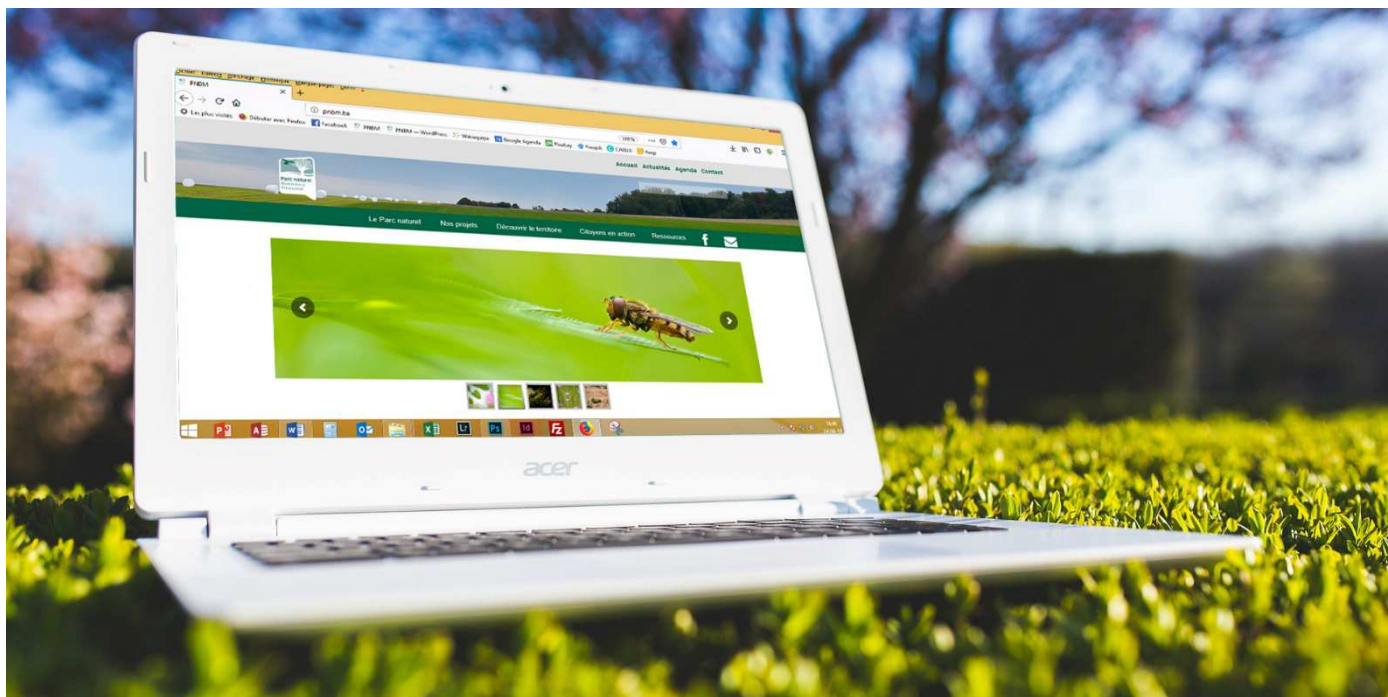
Au niveau de Facebook, nous avons géré et amélioré notre page qui, fin 2018, comptait environ 1250 abonnés. Il en a été de même pour le groupe Facebook « Les Apis jardins » ainsi que pour la page

dédiée au projet GAL « Agriculture et Biodiversité, un défi territorial ! ».

Nous n'oublions pas le papier et nous avons apporté des modifications au journal du Parc. Anciennement annuel, le journal est passé à une publication semestrielle. Deux journaux ont donc été écrits et distribués en 2018. Il est distribué en toutes-boîtes dans les communes du Parc naturel. Ceci nous permet de communiquer plus régulièrement avec les citoyens du Parc naturel.

Notre rapport d'activités a été relooké pour tenter de le rendre plus accessible et surtout pour tenter de donner l'envie de le lire. Il en est de même pour notre programme d'actions.

Nous avons également pu mettre en place des outils de communication en interne comme un yeswiki accessible uniquement à l'équipe. Nous avons également un agenda partagé et bien d'autres choses encore.



Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	27, 31	66, 70
Contribution(s) secondaire(s)	Nombreux objectifs concernés	Nombreux projets concernés

UN AGENDA BIEN REMPLI

En 2018, nous avons pu, grâce à notre équipe ainsi que de nombreux bénévoles, proposer un agenda d'activités bien rempli. Ces activités s'ajoutent à celles du GAN que nous ne reprenons pas dans notre agenda.

Comme toujours, nous avons proposés nos événements habituels :

- 10 marchés du terroir et de la nature les premiers vendredis du mois sauf en janvier et février ;
- Pain Bière Fromage, les 18 et 19 août ;
- la journée des pommes et poires, le 7 octobre.

Les autres animations étaient les suivantes :

- 10 mars : cycle fruitier – les tailles de formation et d'entretien ;
- 11 mars : opération batraciens ;
- 21 mars : le cycle de l'eau et la toilette sèche ;
- 31 mars : la Burdinale, une vallée au sein de la Hesbaye ;
- 31 mars : cycle fruitier – greffage ;
- 8 avril : atelier Apis jardins, la spirale aromatique ;

- 18 avril : soirée débat le GAN un an après ;
- 21 avril : une après-midi à Huccorgne ;
- 28 avril : balade géologique et botanique ;
- 29 avril : cueillette de printemps ;
- 1 mai : aube des oiseaux à deux endroits différents ;
- 27 mai : atelier Apis jardins, faire une butte en agro-écologie ;
- 9 juin : balade botanique à Moha ;
- 10 juin : balade patrimoine et paysage à Burdinne et Lamontzée ;
- 24 juin : atelier Apis jardins, mur en pierre sèche ;
- 15 juillet : balade patrimoine et paysage à Vinalmont et Wanzoul ;
- 24 août : nuit des chauves-souris ;
- 23 septembre : balade patrimoine et paysage à Hosdent et ses environs ;
- 6 octobre : balade champignons ;
- 13 octobre : cycle fruitier – implantation d'un verger, plantation et choix des variétés ;
- 28 octobre : cueillette d'automne ;
- 25 novembre : atelier lacto-fermentation ;
- participation à la journée de l'arbre.



Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	10, 11, 22	24, 25, 26, 27, 52, 53, 54, 55
Contribution(s) secondaire(s)	23, 26	58, 65

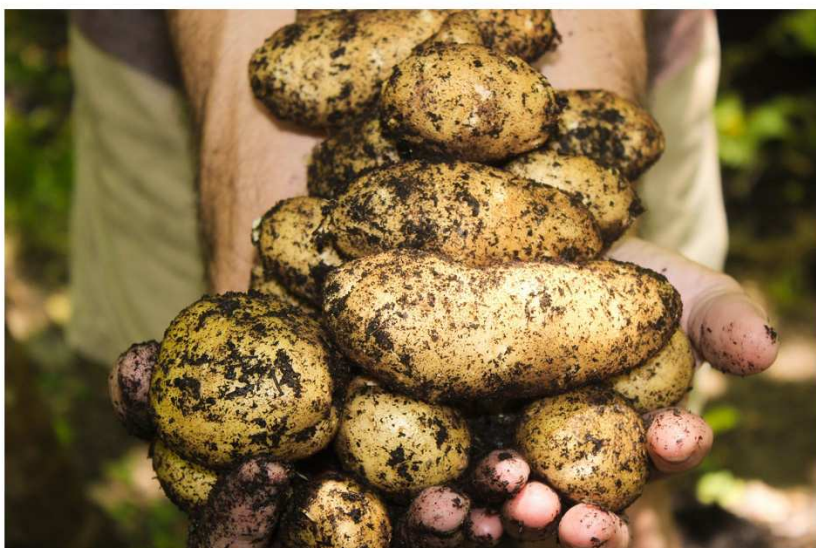
« AGRICULTURE & BIODIVERSITÉ » ET
« UP'CITOYEN », UNE OPÉRATION DE GLANAGE
RÉUSSIE.

Des légumes hors-normes à récolter gratuitement sur le champ, c'est ce qu'ont proposé le Groupe d'Action Locale et le Parc naturel Burdinale-Mehaigne par la remise au goût du jour du glanage.

Pratique ancestrale déjà évoquée dans la Bible, le glanage consiste en un droit d'usage sur les denrées agricoles laissées au champ après la récolte par l'agriculteur.

Ainsi, les glanages de pommes de terre, oignons et haricots restés sur le champ après la récolte ont été proposés aux citoyens tout au long de six événements organisés sur les terres de quatre agriculteurs wanzois (Geoffroy Stasse, Christian Schiepers et Charles-Edouard Jolly) et braivois (Laurent Limbort).

Au total, ce sont plus de 300 participants qui sont venus glaner les récoltes pendant les mois de septembre et octobre.



Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	10, 11, 22	24, 25, 26, 27, 52, 53, 54, 55
Contribution(s) secondaire(s)	23, 26	58, 65

COLLABORATION AVEC LE CRMA : LES VÉGÉTAUX EXOTIQUES ENVAHISSANTS ET LE MARTIN-PÊCHEUR

Depuis plusieurs années, en collaboration avec le Contrat de Rivière Meuse Aval (CRMA), le Parc naturel participe à l'inventaire des foyers des végétaux exotiques envahissants et à la lutte face à certaines espèces comme la Berce du Caucase, l'Hydrocotyle fausse-renoncule, la Balsamine de l'Himalaya, le Myriophylle du Brésil.

Cette année 2018, comme depuis de nombreuses années, nous avons participé aux chantiers de gestion de l'Hydrocotyle fausse-renoncule à Ciplat. Avec l'été très sec, le nombre de passages a été réduit à 4 au lieu de 6. A l'avenir quelle que soit la météo, il faudra s'appliquer à faire un passage par mois, comme les années précédentes.

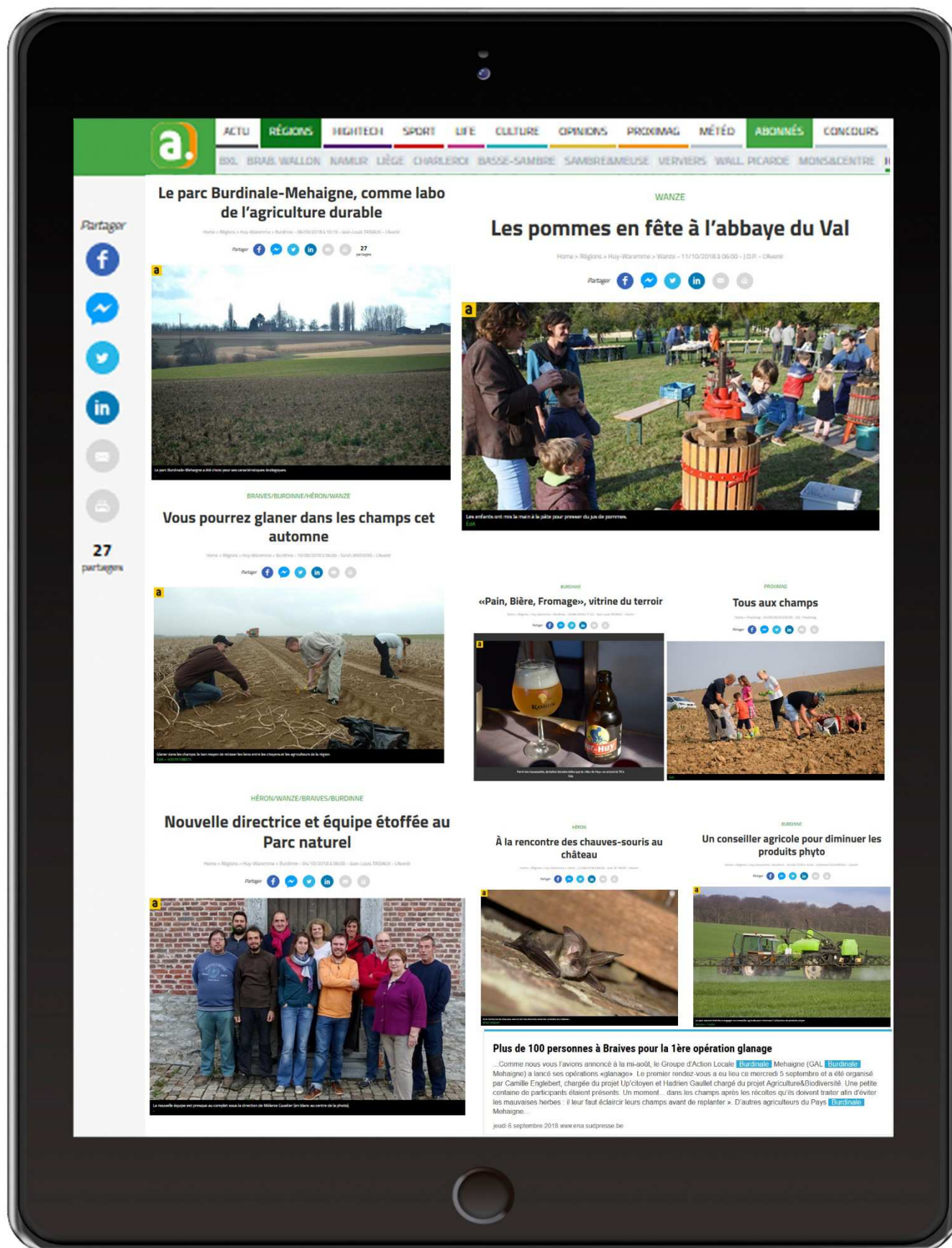
Suite à des observations de terrain sur la Mehaigne, le CRMA et le Parc naturel ont décidé de démarrer

une gestion du Solidage glabre, dont 4 foyers évoluent le long de la Mehaigne et de la Fosseroulle entre Huccorgne et Wanze.

Toujours en 2018 et en collaboration étroite avec le CRMA, nous avons pu accueillir un stagiaire, Nathan Lozet, qui a pu réaliser un inventaire du Martin-pêcheur sur notre territoire. Les berges favorables ont été cartographiées et nous avons pu mettre en lumière les menaces éventuelles pesant sur celles-ci. Deux passages ont été effectués pour tenter de repérer les berges et terriers occupés par l'espèce. Ces données particulièrement précieuses ont été transmises par le CRMA aux gestionnaires des cours d'eau concernés afin qu'ils en tiennent compte lors des travaux effectués le long de nos cours d'eau.



Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	5, 6	11, 12, 13, 14
Contribution(s) secondaire(s)	31	71, 72, 74, 75



TABLEAUX SYNTHÉTIQUES DES RÉALISATIONS 2018

ORGANISATION GENERALE : FONCTIONNEMENT INTERNE

AXE 1 : PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL

AXE 2 : PAYSAGE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

AXE 3 : DEVELOPPEMENT RURAL ET ECONOMIQUE

AXES TRANSVERSAUX

COMMUNICATION, INFORMATION ET SENSIBILISATION

INNOVATION ET EXPERIMENTATION

PARTENARIATS

ORGANISATION GENERALE : FONCTIONNEMENT INTERNE

	Actions récurrentes	Actions 2018
Gouvernance des organes de gestion		
Commission de gestion	- Assemblée générale : 2 - Conseil d'administration : 12 réunions + 1 CA extraordinaire	- Nouveau Règlement d'Ordre Intérieur approuvé par l'AG
Conseil Scientifique et Technique	- Plusieurs réunions au cours de l'année afin de conseiller l'équipe du Parc naturel - PV transmis au CA	
Projet de territoire		
Plateforme du territoire Burdinale-Mehaigne	- Participation active à la plateforme territoriale	
Le PNB, un territoire ouvert		
Extension du territoire	- Démarche vers une proposition d'agrandissement du territoire du Parc naturel aux villages non inclus des communes actuelles - Démarche possible d'extension au niveau de la commune de Villers-le-Bouillet	
GAL Burdinale-Mehaigne	- Partenariat important dans le cadre du GAL Burdinale-Mehaigne - Porteur de la fiche projet GAL « Agriculture et Biodiversité, un défi territorial ! »	
Fédération des Parcs naturels de Wallonie	- Participation aux réunions et projets de la Fédération - Participation aux Journées Européennes des Parcs naturels de Wallonie	- Participation au congrès des Parcs naturels régionaux
Transfrontalier		
Ressources humaines		
Organigramme et gestion des ressources humaines	- Réunions d'équipe - Evaluation annuelle de l'ensemble du personnel	- Engagement de Pascaline Auriol, chargée de mission « Aménagement du territoire et paysage » - Engagement de Mélanie Cuvelier au poste de directrice - Désignation de Sébastien Leunen en tant que conseiller en prévention interne - Engagement d'Inès Van Den Broucke, chargée de mission projet « Générations Terre »
Règlement de travail		
Formation des travailleurs	- Formation continue des travailleurs	- Sébastien Leunen a suivi une formation « Conseiller en prévention niveau 3 » - Pascaline Auriol a suivi une formation en gestion de projet
Mobilisation des moyens financiers	- Rédaction et montage de dossiers de demande de financement	
Organisation budgétaire et comptable		
Comptabilité	- Opérations comptables - Obligations comptables et fiscales - Gestion de la trésorerie	
Convention et subventions	- Suivi administratif et budgétaire des conventions et/ou subventions - Rédaction des différents rapports	
Bâtiments		
Ferme de la Grosse Tour	- Entretien des bâtiments et des extérieurs de la Ferme de la Grosse Tour	

	Actions récurrentes	Actions 2018
LA STRUCTURE ECOLOGIQUE PRINCIPALE		
Objectif stratégique : étudier, sauvegarder et amplifier la Structure Ecologique Principale		
Approfondir, renforcer et diffuser les connaissances de la Structure Ecologique Principale		
Mettre à jour et affiner la cartographie de la SEP pour engager des actions plus fortes en faveur de sa préservation	- Poursuite de la mise à jour de la SEP par des inventaires ponctuels - Relevés via le Groupe Action Nature (GAN)	Réalisations de trois sorties orientées botaniques pour les membres du GAN autour de familles végétales particulières sur Java, Couthuin
Améliorer la connaissance des espèces floristiques	- Poursuite de relevés floristiques ponctuels - Réalisation d'inventaires floristiques sur des sites gérés par le GAN, lors de journées GAN	Réalisations de trois sorties orientées botaniques pour les membres du GAN autour de familles végétales particulières sur Java, Couthuin
Améliorer la diffusion des connaissances et assurer son appropriation par les différents acteurs	- Continuité par rapport aux années précédentes - Encodage des données botaniques sur OFFH - Mise à jour de la cartographie de la flore invasive et transmission au Contrat de Rivière Meuse Aval (CRMA) - Fourniture de données sur la SEP au SPW DGO3 et au CRMA dans le cadre de demande de permis d'urbanisme - Mise en ligne d'une WebGIS reprenant des informations résumées de la SEP	
Préserver, restaurer et renforcer la SEP		
Contribuer à la protection des habitats remarquables	- Encourager la mise sous statut de protection des sites « naturels » les plus importants - Proposition de nouveaux sites SGIB	
Agir pour la restauration et le développement de la SEP	- Gestion de sites « naturels » (GAN, PwDR...) - Transfert des recommandations de gestion des sites « naturels » aux différents propriétaires - Collaboration avec les partenaires (DNF, CRMA...) dans le cadre de dossiers d'urbanisme et de projet de restauration ou de développement de la SEP - Gestion des divers sites habituels (le Tiersa, Verger et mares de la Motte, RND de Hosdent, Mares de Hannêche, Château de Moha...) - Groupe Action Nature (GAN) : coordination du projet, proposition et participation aux gestions et activités...	- Creusement de deux mares à Hannêche sur le site communal, projet PwDR Mesure 7.6 - Gestion du site des Mares de Hannêche : arrachage de jeunes saules en traction animale (Suite à un appel d'offre, nouvelle collaboration avec Xavier Anciaux et son cheval de trait). - Avec le GAN : la zone humide de Ville en Hesbaye, la mare du bois du Tiersa, l'ancienne carrière de Pitet, la Quiétude à Fallais, la vieille Mehaigne à Fumal et la zone humide de Hannêche ont fait l'objet de chantiers de gestion visant à entretenir ou restaurer les milieux naturels présents.
Identifier et expérimenter un Réseau écologique fonctionnel et durable		
Contribuer à la protection des habitats et des espèces Natura 2000		
Améliorer les connaissances biologiques afin de contribuer à la protection des habitats et des espèces d'intérêt communautaire	- Groupe Action Nature (GAN) - Partenariat avec le Life Pays Mosan	- Réalisation d'un travail sur le Martin-pêcheur dans le cadre d'un mémoire en partenariat avec le CRMA et l'ULG

Agir pour la protection des habitats et espèces Natura 2000	- Gestion de sites - Rédaction de dossiers PWDR, mesure 7.6 - Partenariat avec le Life Pays Mosan - Groupe Action Nature (GAN)	- Travail sur des projets de Pwdr pour le creusement de mares visant particulièrement le triton crêté : - une mare dans la vallée du Briot à Oteppe, - deux mares dans la vallée de la Burdinale à Marneffe,
Étudier, renforcer et protéger des espèces ou des groupes d'espèces animales		
Améliorer la connaissance par la réalisation d'inventaires biologiques	- Réalisation d'inventaires divers - Encodage des observations ponctuelles sur OFFH et Observations.be - Groupe Action Nature (GAN)	- Réalisation d'un travail sur le Martin-pêcheur dans le cadre d'un mémoire en partenariat avec le CRMA et l'ULG
Entreprendre et poursuivre des actions ciblant certaines espèces ou groupes d'espèces	- Installation barrage batracien - Actions visant l'étude et la conservation des batraciens - Groupe Action Nature (GAN) : 20 activités organisées en 2018 (gestions, inventaires formations)	- Rédaction de différents dossiers pour trouver des financements afin d'agir pour la conservation du Triton crêté (voir au-dessus pour les PwDR) - Creusement de deux mares à Hannêche dans le cadre de Pwdr pour notamment améliorer le réseau de mares pour le crêté. - Réalisation de PU pour le creusement de mares dans la vallée de la Burdinale (3 PU pour 4 mares)
Agir contre les espèces exotiques envahissantes		
Contribuer à l'élimination des espèces exotiques envahissantes végétales et animales	- Gestion en partenariat avec le CRMA - Lutte annuelle contre l'Hydrocotyle fausse-renoncule avec le CRMA (5 interventions) - Lutte annuelle avec le CRMA contre la Balsamine de l'Himalaya - Groupe Action Nature (GAN) - Gestion avec d'autres partenaires dont les communes - Encodage de données sur OFFH	- Participation à la Campagne annuelle de lutte contre la balsamine de l'Himalaya - Participation à la campagne annuelle de lutte contre l'hydrocotyle fausse renoncule à Ciplet - Lancement d'une campagne de lutte contre le solidage glabre dans la vallée de la Meuhaigne entre Huccorgne et Moha avec le CRMA
Sensibiliser les professionnels et les particuliers	- Sensibilisation régulière via les stands, les publications... - Sensibilisation grâce au service de plantation de haies indigènes	
Renforcer les actions des partenaires dont le CRMA sur la Burdinale, la Meuhaigne et leurs affluents		
Améliorer les connaissances en réalisant et /ou soutenant des inventaires		- Réalisation d'un travail sur le Martin-pêcheur dans le cadre d'un mémoire en partenariat avec le CRMA et l'ULG
Participer aux actions proposées par les différents acteurs sur les cours d'eau	- Participation aux Journées Wallonnes de l'Eau - Groupe Action Nature (GAN)	- Participation aux Journées Wallonnes de l'Eau : • 21 mars conférence sur le thème du cycle de l'eau et de la toilette sèche (en collaboration avec le CRMA, les Amis de la Terre, Gal up'citoyen. • 31 mars : balade guidée dans la vallée de la Burdinale. - Participation à la mise en place d'un pont de passage pour les bovins sur une prairie humide.

Soutenir, promouvoir et évaluer la mise en œuvre de pratiques favorables à la biodiversité sur les sites anthropisés

Accompagner et réaliser des aménagements favorables à la biodiversité	- Collaboration avec les communes dans l'aménagement de sites... - Gestion de sites sur terrain communaux (Tiersa, La Motte, Mare de Hannêche, Les mares à Vignes...) - Entretien des prairies fleuries de la commune de Burdinne à l'administration communale et à l'ancien terrain sportif de Marneffe	- Réponse à la commune de Braives pour la gestion d'un problème de dégâts de lapins et la gestion d'un terrain communal. Proposition de solutions concrètes à la commune en accord avec différents acteurs concernés. - Participation avec la commune de Héron à la conception d'un parterre de type "plantes pollinisatrices" sur site communal.
Promouvoir et développer un réseau de jardins au naturel	- Promotion des haies indigènes - Distribution de graines de plantes indigènes - Projet « Les Apis jardins » : • Organisation d'ateliers pour les membres • Visite de jardins adhérant au réseau • Gestion du site Internet et du groupe Facebook • ...	
Promouvoir la gestion différenciée et des alternatives aux pesticides	- Pratique d'une gestion différenciée dans nos actions - Désherbage thermique pour l'entretien des abords de la Ferme de la Grosse Tour - Via le projet « Les Apis jardins »	- Lancement du projet du Ministre Collin, « Vers une agriculture sans pesticides » : Générations Terre

LIGNEUX CHAMPETRES : LES VERGERS, LES HAIES ET LES ARBRES TETARDS

Objectif stratégique : sauvegarder, restaurer et développer le réseau des ligneux champêtres

Préserver et valoriser le patrimoine fruitier

Améliorer les connaissances par la réalisation d'inventaires	- Mises à jour ponctuelles de l'inventaire des vergers du territoire réalisé en 2015 - Identification de variétés fruitières pour les particuliers lors de la Fête des Pommes et Poires	
Renouveler, entretenir et restaurer le patrimoine fruitier	- Commande groupée d'arbres fruitiers et service plantation - Entretien de plusieurs vergers communaux (Verger conservatoire de Burdinne, Verger du Moulin de Lavoir, verger du site de la Motte) - Service de plantation et de taille d'arbres fruitiers - Taille de formation des arbres fruitiers plantés dans les écoles en 2016 (5 écoles)	- Cette année, commande groupée de 106 arbres fruitiers et 4000 plants forestiers. - Réalisation de demi-journées de tailles et d'entretien de vergers dans les vergers de la Motte, du moulin de Lavoir, de l'administration communale de Wanze, du verger conservatoire de Burdinne. - Plantation de 6 haute-tiges pour renouveler le verger du moulin de ferrière et de 5 palissés
Sauvegarder les variétés anciennes et/ou locales et promouvoir leur diffusion et leur plantation	- Fête des Pommes et Poires (Val Notre-Dame à Wanze) - Organisation du « Cycle du verger »	
Sensibiliser, accompagner et former le grand public et les professionnels	- Organisation du « Cycle du verger », une série d'animations dédiées aux arbres fruitiers (taille, plantation, choix des variétés...) - Fête des Pommes et Poires (Val notre dame) - Service de conseil - Aide aux particuliers et communes pour l'obtention du subventionnement verger du SPW	10 plantations de haies réalisées avec demande de subvention.

Sauvegarder et développer le réseau de haies et de saules têtards

Développer le réseau de haies et d'arbres têtards	- Taille d'arbres têtards par le Parc naturel chez les particuliers ou pour les communes - Plantation et commande groupée d'arbres forestiers et d'arbres têtards pour les particuliers et les communes - Collaboration avec le projet GAL Valorisation du saule - Plantation via le Groupe Action Nature (GAN)	- Cette année, commande groupée de 4.000 plants forestiers - Taille de restauration de plusieurs arbres têtards (Forseille à Héron...), d'entretien d'un saule têtard communal à Warêt l'évêque - Plantation de plançons de saules (Forseille à Héron...)
Sensibiliser, accompagner et former le grand public et les professionnels	- Service de conseils - Fête des Pommes et Poires - Aide aux particuliers et communes pour l'obtention du subventionnement haies et arbres têtards de la RW	- En septembre, balade guidée sur le thème des haies indigènes - Organisation de la Fête des Pommes et Poires à Wanze au Val Notre-Dame - Participation à la journée de distribution des arbres sur la commune de Héron - Participation à la mise à jour de l'inventaire des arbres remarquables pour la commune de Burdinne avec renvoi d'une liste de proposition

BIODIVERSITE EN MILIEU AGRICOLE

Objectif stratégique : améliorer la capacité du milieu agricole en faveur de la faune sauvage (en particulier les oiseaux des champs) et contribuer ainsi au redéveloppement des espèces sauvages

Réaliser le suivi des oiseaux des champs

Evaluer l'état des populations par un suivi régulier des oiseaux des champs	- Suivis réalisés par le groupe d'observateurs « Proyer ».	- Mise en place d'un nouveau protocole de suivis le long de transects pour les espèces d'oiseaux des champs en période de nidification (collaboration avec Natagora). - Suivis estivaux le long de 62 transects de 500 m répartis sur le territoire par le réseau d'observateurs (12 personnes). - Inventaire du Bruant proyer en période de nidification selon la méthodologie PACO sur 18 km ² - Réalisation d'un travail de fin d'études sur la présence du Bruant proyer dans la plaine Burdinne-Braives
Evaluer l'impact des aménagements et des actions réalisées en faveur des oiseaux des champs		- Suivi hivernal (début 2018) de 11 bandes aménagées MAEC par le réseau d'observateurs « Proyer » du Parc et le GAN (10 observateurs). - Suivi hivernal mensuel (à partir de fin octobre 2018) de 23 bandes aménagées MAEC par le réseau d'observateurs « Proyer » du Parc et le GAN (12 observateurs). - Suivi par piégeage photographique de 4 agrainoirs placés entre Burdinne et Braives
Mettre en place des aménagements et/ou des mesures favorables à l'avifaune et la faune sauvage en général		
Renforcer le maillage écologique et appuyer la mise en place et le suivi de mesures agro-environnementales	- Travail réalisé dans le cadre du projet GAL « Agriculture et Biodiversité, un défi territorial ! » porté par le Parc naturel.	- Mise en place de 76 aménagements pour la biodiversité : MAEC, parcelles expérimentales, plots à alouettes, haies, agrainoirs, etc. - Sensibilisation des agriculteurs et des chasseurs via le projet GAL : 115 agriculteurs rencontrés et 15 chasseurs sensibilisés. - Suivis de nombreuses parcelles MAEC et désherbage mécanique.
Etendre le bénéfice environnemental des mesures telles que les MAE par d'autres actions	- Travail réalisé dans le cadre du projet GAL « Agriculture et Biodiversité, un défi territorial ! » porté par le Parc naturel.	- Agrainage des bandes MAEC déficitaires en semences à la fin de l'hiver. - Pose de pièges caméras pour évaluer l'efficacité de l'agrainage - Adaptation des couverts MAEC en fonction des besoins des espèces ciblées localement.

DEPENDANCES VERTES DE VOIES DE COMMUNICATION ET CHEMINS CREUX

Objectif stratégique : renforcer voire améliorer la gestion en faveur de la biodiversité en bordure des voies de communications

Accompagner et conseiller les gestionnaires pour l'amélioration de la gestion

Analyser et classifier les dépendances vertes et des chemins creux avec des recommandations de gestion à destination des gestionnaires et avec encadrement du Parc naturel

Collaborer au suivi du réseau des bords de routes mis en fauchage tardif

- Remise d'un avis de gestion d'un bord de route à la demande de la commune de Burdinne. Le talus a été mis en fauchage tardif.

Appliquer une gestion différenciée sur les bords de routes sélectionnés et en évaluer l'impact

Restaurer et gérer deux bords de routes par commune en accord avec celle-ci et les autres services publics

- Gestion de 5 bords de routes sélectionnés par le Parc (action lancée en 2015).
- Contacter la Province pour rappeler de ne pas faucher un bord de route remarquable à Moha.

Actualiser les inventaires et les suivis des bords de routes gérés par le Parc naturel et en évaluer les impacts

- Inventaires annuels des bords de routes gérés par le Parc naturel. La réalisation de ce suivi permettra pour les sites gérés de mettre en évidence les relations gestion et pratiques de gestion / résultats sur la flore

	Actions récurrentes	Actions 2018
PAYSAGE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE		
Objectif stratégique : aménagement du territoire, patrimoine rural et paysages		
Préserver les paysages par le développement et la valorisation d'une charte paysagère et en faire la promotion		
Elaborer et développer une charte paysagère pour le territoire des quatre communes	- Réalisation de la charte paysagère dans les délais imposés. - Travail en collaboration avec les bureaux d'études.	- Avancement du travail sur la charte paysagère (bureaux d'étude et chargée de mission). - Engagement d'une chargée de mission « Aménagement du territoire » à mi-temps qui a pour mission de suivre et terminer le travail sur la charte paysagère en collaboration avec les bureaux d'études et le Groupe de Travail constitué de bénévoles. - Formation de la chargée de mission en gestion de projet. - Réunions avec les bureaux d'études, bénévoles et acteurs du territoire pour faire le point et planifier 2019. - Appel d'offre pour l'analyse historique. - Clôture de l'enquête paysagère en ligne et rédaction d'un rapport à divulguer. - Travail de terrain. - Pistes de recommandations et d'actions.
Valoriser la charte paysagère en tant qu'un des outils référents pour tout aménagement ou intervention sur le territoire		
Assurer la promotion de la charte paysagère auprès des différents acteurs du territoire		- Rencontre avec divers acteurs du territoire qui contribueront à la charte. - Préparation d'une présentation du projet de charte paysagère aux élus des 4 communes du Parc naturel.
Produire et partager des données cartographiques sur le paysage		
Conseiller et accompagner les procédures d'aménagement de l'espace		
Conseiller en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire	- Avis d'urbanisme et recommandations régulièrement remis par l'équipe. - Visites de terrain pour les remises d'avis. - Information en termes de plantations indigènes afin d'intégrer au mieux les bâtiments dans le paysage. - Brochure « Construire le paysage de demain dans le Parc naturel Burdinale-Mehaigne » disponible en téléchargement et à la demande à la Maison du Parc naturel. - Collaboration avec le CRMA pour la question des eaux : eaux usées et pluviales, aléa inondation, axes de ruissellement, le rejet dans les cours d'eau et l'infiltration.	- Traitement de 85 demandes d'avis d'urbanisme. - Engagement d'une chargée de mission « Aménagement du territoire » à mi-temps.

Élaborer des lignes de conduite pour l'ensemble du territoire du Parc naturel, et en supracommunalité lorsque c'est possible, en matière d'installation de panneaux solaires, de déblais remblais, d'implantations d'éoliennes dans et aux alentours du Parc naturel		- Recherche concernant la mise en place légale de ligne de conduite ou de règlement communal découlant de la loi sur la conservation de la nature. Objectif : réglementation haie couplée à la mise en œuvre de la charte, soutien aux 4 communes.
Assurer l'adéquation de l'aménagement des voies de communication du territoire telles que le Ravel avec les spécificités paysagères traversées		
Valoriser et protéger des éléments du patrimoine rural		
Informier, sensibiliser sur la valorisation et la protection, en particulier des sites remarquables, du petit patrimoine, des sites archéologiques et du patrimoine rural	- Organisation de balades patrimoine et paysage, en collaboration avec le Patrimoine du Pays Mosan.	
Veiller à la protection générale des paysages ruraux et de leurs éléments	- Remise d'avis d'urbanisme. - Actions de sauvegarde des vergers et des haies.	
ENERGIE		
Objectif stratégique : encourager l'utilisation rationnelle de l'énergie et veiller à un développement mesuré des énergies alternatives		
Renforcer les actions en matière d'énergie		
Diffuser les informations en matière d'énergie et d'écoconstruction		
Soutenir et favoriser les énergies nouvelles en apportant un regard particulier quant aux impacts des implantations sur la biodiversité, le patrimoine et le paysage		- Rapport sur l'impact paysager et sur la biodiversité dans le cadre d'un projet d'implantation de deux éoliennes sur le territoire du Parc naturel.
MOBILITE		
Objectif stratégique : contribuer au développement d'une mobilité plus respectueuse de l'environnement		
Promouvoir une mobilité douce qui respecte les spécificités paysagères et écologiques		
Favoriser la mobilité douce et l'accessibilité aux services publics		- Projet Pilote « Natur'Accessible ».
Appuyer et relayer les actions mises en place dans le cadre des PCM, PICM et autres projets de mobilité		

	Actions récurrentes	Actions 2018
TOURISME		
Objectif stratégique 1 : contribuer au développement d'un tourisme de qualité adapté aux spécificités d'un Parc naturel		
Elaborer et développer des outils touristiques en collaboration avec les acteurs touristiques du territoire		
Contribuer à la mise en place d'une image forte du territoire, base d'une offre touristique attractive		
Poursuivre la réalisation des activités actuelles variées du Parc naturel à destination de tous	- Poursuite des activités du Parc naturel à destination de tous (animations, formations, grands événements...). - Poursuivre les événements Pain Bière Fromage, Fête des Pommes et Poires, marchés du terroir... - Publication de l'agenda du Parc naturel en toutes-boîtes et en ligne - Publication des activités du Parc sur la page Facebook	- Planification des activités pour 2019 et finalisation de l'agenda pour le premier semestre 2019. - Nombreuses animations et activités • 10 mars : cycle fruitier – les tailles de formation et d'entretien ; • 11 mars : opération batraciens ; • 21 mars : le cycle de l'eau et la toilette sèche ; • 31 mars : la Burdinale, une vallée au sein de la Hesbaye ; • 31 mars : cycle fruitier – greffage ; • 8 avril : atelier Apis jardins, la spirale aromatique ; • 18 avril : soirée débat le GAN un an après ; • 21 avril : une après-midi à Huccorgne ; • 28 avril : balade géologique et botanique ; • 29 avril : cueillette de printemps ; • 1 mai : aube des oiseaux à deux endroits différents ; • 27 mai : atelier Apis jardins, faire une butte en agro-écologie ; • 9 juin : balade botanique à Moha ; • 10 juin : balade patrimoine et paysage à Burdinne et Lamontzée ; • 24 juin : atelier Apis jardins, mur en pierre sèche ; • 15 juillet : balade patrimoine et paysage à Vinalmont et Wanzoul ; • 24 août : nuit des chauves-souris ; • 23 septembre : balade patrimoine et paysage à Hosdent et ses environs ; • 6 octobre : balade champignons ; • 13 octobre : cycle fruitier – implantation d'un verger, plantation et choix des variétés ; • 28 octobre : cueillette d'automne ; • 25 novembre : atelier lacto-fermentation ; • participation à la journée de l'arbre

Renforcer l'attractivité du Jardin des Plantes de Pitet pour en faire un véritable outil de sensibilisation et de communication ainsi qu'un point fort touristique	- Entretien du Jardin des Plantes	- Suite à une longue réflexion, nous avons décidé d'arrêter le jardin des plantes de Pitet et de nous concentrer sur la création d'un nouveau jardin sur le site de la Ferme de la Grosse Tour. (L'entretien de la collection systématique, des divers aménagements du jardin, et les différentes gestions qui nous liaient pour la mise à disposition du site n'étaient plus gérables et les nombreuses contraintes dues au site limitaient fortement une adaptation du jardin pour qu'il puisse mieux répondre à nos objectifs de sensibilisation et animation.) - Premiers aménagements dans le jardin du site de la Ferme de la Grosse Tour : • Creusement d'une mare • Réalisation d'une structure en saule dans le cadre du projet GAL « Valorisation du Saule »
Soutenir et élaborer de nouveaux outils de découverte du territoire	- Collaboration avec la nouvelle Maison du Tourisme.	- Projet « Natur'Accessible » - Réflexion concernant l'aménagement du site de la Ferme de la Grosse Tour et appel d'offre lancé pour l'engagement d'un paysagiste.
Objectif stratégique 2 : participer à la promotion et à la vie du territoire		
Contribuer à la valorisation du patrimoine rural et culture		
Poursuivre l'organisation ou la participation à des événements qui contribuent à la valorisation du patrimoine rural et culturel du territoire	- Organisation des journées thématiques festives (week-end Pain Bière Fromage, Fête des Pommes et Poires, marchés du terroir et de la nature...)	
Valoriser le patrimoine	- Gestion des sites naturels autour du château de Moha (partenariat avec l'asbl les amis du château de Moha). - Gestion du site de la Motte à Ville-en-Hesbaye. - Valorisation du site de la Ferme de la Grosse Tour. - Collaboration avec la commune de Braives pour la gestion et l'aménagement du site de la Motte à Ville-en-Hesbaye. - Entretien de la charmille et des haies de Pitet (convention jardin des plantes).	
Contribuer au développement de la vie culturelle et associative		
Valoriser le potentiel d'accueil du site et du bâtiment de la Ferme de la Grosse Tour		- Accueil au sein des bureaux de la maison du Parc naturel de l'asbl Du grain au pain. - Réflexion concernant l'aménagement du site de la Ferme de la Grosse Tour et appel d'offre lancé pour l'engagement d'un paysagiste.

AGRICULTURE ET PRODUITS LOCAUX		
Objectif stratégique 1 : soutenir et développer les liens entre l'agriculture et l'environnement		
Valoriser, promouvoir et soutenir une agriculture durable et respectueuse de l'environnement		
Accentuer et valoriser les liens entre l'agriculture et l'environnement		- Sensibilisation de plus de 115 agriculteurs à la biodiversité et à l'impact des pratiques agricoles - Aide à l'encodage administratif des mesures de développement de la biodiversité.
Promouvoir, soutenir et aider à la mise en place de mesures favorables à l'environnement dans des exploitations agricoles		
Promouvoir et aider à la mise en place de méthodes agricoles alternatives durables et respectueuses de l'environnement		
Valoriser une agroforesterie adaptée au territoire		- Sensibilisation des agriculteurs à l'intérêt de la haie en champ. Aide à la rédaction de subventions de plantations de haies.
Objectif stratégique 2 : valoriser les productions locales		
Soutenir et promouvoir les agriculteurs, les producteurs et artisans locaux et leurs produits		
Valoriser les producteurs et artisans locaux et leurs produits par l'organisation de manifestations	- Organisation du marché du terroir de Burdinne (10x par an) - Promotion des marchés locaux des autres communes + tenues de stand de temps en temps sur ceux-ci - Organisation de Pain Bière Fromage - Organisation de la Fête des Pommes et Poires	
Faire connaître les producteurs et les artisans dont la qualité des produits contribue à l'image du Parc naturel	- Rédaction d'articles sur nos producteurs locaux dans le journal du Parc naturel.	
Mieux faire connaître le travail des agriculteurs		- Réalisation d'opérations glanage pour faire découvrir le métier et le produit des agriculteurs au grand public.
Valoriser les productions typiques du territoire		
Soutenir les productions à l'échelle familiale et valoriser les pommes et poires produites dans les vergers traditionnels du Parc naturel	- Formation Cycle verger - Récolte des pommes et poires de vergers hautes tiges du territoire afin de produire le jus, le sirop et le cidre du Parc naturel. - Collaboration avec le projet Diversifruit de la Fédération de Parcs naturels.	
Sauvegarder et valoriser des races traditionnelles comme la Fauve de Mehaigne et des variétés fruitières caractéristiques du territoire	- Promotion des variétés fruitières régionales via nos animations, événements, conseils...	

SYLVICULTURE ET GESTION FORESTIERE

Objectif stratégique : concilier gestion forestière, gestion environnementale et lisières forestières

Promouvoir et soutenir une gestion forestière durable et respectueuse de l'environnement

Soutenir les propriétaires dans l'application des recommandations définies dans les arrêtés de désignation des sites Natura 2000		
Jouer un rôle de relais entre les propriétaires forestiers et la cellule d'appui à la petite propriété privée		
Valoriser les essences feuillues indigènes dans un maximum de stations forestières et prioritairement dans les habitats forestiers remarquables	- Promotion des alternatives à la populiculture et conseiller pour le reboisement de certaines parcelles exploitées (en fonction des opportunités).	
Travailler avec les propriétaires prêts à tenter des initiatives sylvicoles et à suivre des recommandations de gestion telles que celles proposées pour les bois en zones Natura 2000 ou toute autre initiative (SRFB)		
Améliorer les lisières forestières en faveur de la biodiversité		
Promouvoir une gestion des ouvertures et lisières forestières afin d'en optimiser l'intérêt écologique	- Actions ponctuelles d'information et de sensibilisation réalisées dans le cadre de la fiche GAL « Agriculture et Biodiversité, un défi territorial ! »	

	Actions récurrentes	Actions 2018
COMMUNICATION, INFORMATION ET SENSIBILISATION		
Objectif stratégique 1 : renforcer la visibilité du Parc naturel et de ses actions		
Renforcer la visibilité et la cohérence du Parc naturel et de ses actions	- Communication via divers médias (Facebook, Site Internet, YesWiki...)	- Réflexion générale par rapport à la communication du Parc naturel. - Réalisation d'un reportage télévisé sur les actions du projet Agriculture & Biodiversité, en collaboration avec Faune & Biotopes. - Formation « Quality coach » pour améliorer l'accueil à la Maison du Parc naturel.
Susciter et développer une communication spécifique ciblée sur les « villes portes » que sont Liège, Namur, Bruxelles		
Approvisionner régulièrement les communes environnantes avec ses publications (agendas, brochures...) et à transmettre la communication développée en collaboration avec la Fédération des parcs naturels	- envoi du journal dans les communes, pour mettre des exemplaires à disposition des citoyens	- Réflexion concernant la création d'un support d'information avec quelques brochures à placer dans les communes du Parc naturel.
Pose de panneaux d'entrée, la pose de panneaux didactiques, la diffusion de publications		
Objectif stratégique 2 : informer et sensibiliser le plus grand nombre aux thèmes abordés par le Parc naturel		
Sensibiliser et informer un large public à la protection et la valorisation du patrimoine naturel		
Site internet	- Mise à jour régulière du site. - Gestion de la page Facebook du Parc naturel. - Gestion de la page Facebook du projet GAL « Agriculture et Biodiversité, un défi territorial ! ». - Gestion du groupe Facebook « Les Apis jardins ». - Gestion des yeswiki dédiés à nos projets collaboratifs (GAN, Apis jardins, paysages).	- Création du nouveau site du Parc naturel www.pnbm.be et gestion de celui-ci.
Publication annuelle et thématiques	- « Journal du Parc naturel » (toutes-boîtes 14.000 exemplaires).	- Passage à deux publications annuelles du « Journal du Parc naturel ».
Animations/promenades/conférences/formations	- Nombreuses activités proposées à l'agenda. - Préparation de l'agenda et des activités. - Tenue de stands lors de diverses activités. - Activités pour les membres du réseau Les Apis jardins. - Activités du Groupe Action Nature (GAN).	
Panneaux didactiques	- Pose de panneaux didactiques pour les sites gérés ou aménagés par le Parc naturel.	
Par le soutien et la participation aux autres initiatives	- Tenue de stands lors de diverses activités.	- Agricharme

Communiquer, diffuser ses connaissances	- Tenue de stands lors de diverses activités. - Diffusion des connaissances dans diverses brochures. - Publication des connaissances via le Journal du Parc naturel. -Sensibilisation Marchés	
L'aménagement de sites à vocation didactique pour sensibiliser et informer le grand public		
Continuer de valoriser le Jardin des Plantes de Pitet	- Entretien du jardin des plantes de Pitet.	Suite à une réflexion de près de 2 ans, la décision a été prise d'arrêter le Jardin des plantes de Pitet. L'entretien de la collection systématique, et les différents entretiens qui nous liaient pour la mise à disposition du site n'était plus gérables pour l'équipe du Parc naturel au vu de toutes les nouvelles activités de l'équipe. Ce Jardin des plantes était gérable lorsque l'équipe d'ouvrier était plus importante et que le jardin constituait une des activités majeures du Parc. De plus, de nombreuses contraintes dues au site limitaient fortement une adaptation du Jardin des Plantes qui aurait été nécessaire pour que celui-ci puisse mieux répondre à nos objectifs en sensibilisation et animation. Cependant, les éléments intéressants de la collection vont être rapatriés dans le nouveau jardin qui va se créer à Burdinne.
Créer un jardin au naturel sur le site de la Ferme de la Grosse Tour à Burdinne	- Réflexion concernant le projet	- Réflexion concernant l'aménagement du site de la Ferme de la Grosse Tour et appel d'offre lancé pour l'engagement d'un paysagiste. - Creusement d'une mare dans le futur jardin didactique du site - Réalisation d'une structure en saule vivant par la M.M.E.R dans le cadre de leur fiche projet « Valorisation du saule ».
Le Parc naturel souhaite aménager au moins un site à vocation didactique par commune		
Maintenir l'organisation d'événements fédérateurs		
Fête des Plantes		- Décision de ne pas organiser de Fête des Plantes en 2018.
Pain Bière Fromage	- Organisation de Pain Bière Fromage 19 et 20 août 2017.	
Fête des Pommes et Poires	- Organisation de la Fête des Pommes et Poires 7 octobre 2018.	- Cette édition de la Fête des Pommes s'est déroulée à l'Abbaye du Val Notre Dame, à Antheit.
Marchés du terroir	- Organisation des marchés du terroir de Burdinne (10x/an) et participation aux autres marchés locaux en fonction de la demande.	

INNOVATION ET EXPERIMENTATION

Equipe supracommunale d'ouvriers « nature »		- Nous avons continué à rechercher des informations et des idées pour la création d'une équipe supracommunale d'ouvriers. Une proposition est en cours d'élaboration.
Natur'Accessible		- Dans le cadre du projet Pilote « Natur'Accessible », identification du circuit de découverte nature et identification du public visé, à savoir les personnes à mobilité réduite. - Visite du circuit avec le bureau d'étude Access-I et recommandations concernant les aménagements.

PARTENARIATS

Bon nombre de nos projets sont menés en partenariats.

TROMBINOSCOPE DE L'ÉQUIPE TECHNIQUE DU PNBM



Situation au 31/12/18 - Bilan

ACTIF	
ACTIFS IMMOBILISES	
Frais d'établissement	
Immobilisations incorporelles	
Immobilisations corporelles	
Immobilisations financières	
ACTIFS CIRCULANTS	352.951,93
Créances à plus d'un an	
Stocks et commandes en cours d'exécution	7.559,86
Créances à un an au plus	70.612,08
Placements de trésorerie	
Valeurs disponibles	190.960,03
Comptes de régularisation	83.819,96
TOTAL DE L'ACTIF	352.951,93

PASSIF	
CAPITAUX PROPRES	129.256,59
Capital	
Primes d'émission	
Plus-values de réévaluation	
Réserves	17.246,35
Bénéfice (perte) reporté(e)	114.069,51
Bénéfice (perte) de l'exercice à affecter	-2.059,27
Subsides en capital	
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	33.000,00
DETTES	190.695,34
Dettes à plus d'un an	60.000,00
Dettes à un an au plus	59.592,41
Comptes de régularisation	71.102,93
TOTAL DU PASSIF	352.951,93

Situation au 31/12/18 - Comptes de résultats

PRODUITS		
I	Ventes et prestations	510.286,30
	Chiffres d'affaires	30.975,11
	Variation d'encours	-694,00
	Autres produits d'exploitation	480.005,19
IV	Produits financiers	0,27
VII	Produits exceptionnels	9,90

CHARGES		
II	Coût des ventes et prestations	512.300,45
	Approvisionnement marchandises	22.810,94
	Services et biens divers	121.440,82
	Rémunérations et charges salariales	349.590,69
	Amortissements et réductions de valeurs	10.877,34
	Reprise provisionnement	-12.983,96
	Autres charges d'exploitation	20.564,62
VI	Charges financières	55,29
VIII	Charges exceptionnelles	0,00
XI	Résultat de l'exercice	-2.059,27

510.296,47

pris en charge par l'asbl CG du PNB

510.296,47

2015-2025

TABLEAUX DE SYNTHÈSE DES OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION

AXE 1 : PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL

AXE 2 : PAYSAGE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

AXE 3 : DEVELOPPEMENT RURAL ET ECONOMIQUE

AXES TRANSVERSAUX

AXE 1 PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL			Objectif opérationnel n°	Projet n°
1 : LA STRUCTURE ECOLOGIQUE PRINCIPALE	Objectif stratégique 1: ETUDIER, SAUVEGARDER ET AMPLIFIER LA STRUCTURE ECOLOGIQUE PRINCIPALE			
	1 Approfondir, renforcer et diffuser les connaissances de la SEP	Mettre à jour et affiner la cartographie de la SEP pour engager des actions plus fortes en faveur de sa préservation	1	1
		Améliorer la connaissance des espèces floristiques		2
		Améliorer la diffusion des connaissances et assurer son appropriation par les différents acteurs		3
	2 Préserver, restaurer et renforcer la SEP	Contribuer à la protection des habitats remarquables	2	4
		Agir pour la restauration et le développement de la SEP		5
		Identifier et expérimenter un Réseau écologique fonctionnel et durable		6
	3 Contribuer à la protection des habitats et des espèces Natura 2000	Améliorer les connaissances biologiques afin de contribuer à la protection des habitats et des espèces d'intérêt communautaire	3	7
		Agir pour la protection des habitats et espèces Natura 2000		8
	4 Étudier, renforcer et protéger des espèces ou des groupes d'espèces animales	Améliorer la connaissance par la réalisation d'inventaires biologiques	4	9
		Entreprendre et poursuivre des actions ciblant certaines espèces ou groupes d'espèces		10
	5 Agir contre les espèces exotiques envahissantes	Contribuer à l'élimination des espèces exotiques envahissantes végétales et animales	5	11
		Sensibiliser les professionnels et les particuliers		12
	6 Renforcer les actions des partenaires dont le CRMA sur la Burdinale, la Mehaigne et leurs affluents	Améliorer les connaissances en réalisant et /ou soutenant des inventaires	6	13
		Participer aux actions proposées par les différents acteurs sur les cours d'eau		14
	7 Soutenir, promouvoir et évaluer la mise en œuvre de pratiques favorables à la biodiversité sur les sites anthropisés	Accompagner et réaliser des aménagements favorables à la biodiversité	7	15
		Promouvoir et développer un réseau de jardins au naturel		16
		Promouvoir la gestion différenciée et des alternatives aux pesticides		17
2 : LIGNEUX CHAMPÊTRES : LES VERGERS, LES HAIES ET LES ARBRES TÊTARDS	Objectif stratégique 2 : SAUVEGARDER, RESTAURER ET DEVELOPPER LE RESEAU DES LIGNEUX CHAMPETRES			
	1 Préserver et valoriser le patrimoine fruitier	Améliorer les connaissances par la réalisation d'inventaires	8	18
		Renouveler, entretenir et restaurer le patrimoine fruitier		19
		Sauvegarder les variétés anciennes et/ou locales et promouvoir leur diffusion et leur plantation		20
		Sensibiliser, accompagner et former le grand public et les professionnels		21
	2 Sauvegarder et développer le réseau de haies et de saules têtards	Développer le réseau de haies et d'arbres têtards	9	22
		Sensibiliser, accompagner et former le grand public et les professionnels		23
3 : BIODIVERSITÉ EN MILIEU AGRICOLE	Objectif stratégique 3 : AMÉLIORER LA CAPACITÉ DU MILIEU AGRICOLE EN FAVEUR DE LA FAUNE SAUVAGE (EN PARTICULIER LES OISEAUX DES CHAMPS) ET CONTRIBUER AINSI AU REDÉVELOPPEMENT DES ESPÈCES SAUVAGES			
	1 Réaliser le suivi des oiseaux des champs	Evaluer l'état des populations par un suivi régulier des oiseaux des champs	10	24
		Evaluer l'impact des aménagements et des actions réalisées en faveur des oiseaux des champs		25
	2 Mettre en place des aménagements et/ou des mesures favorables à l'avifaune et la faune sauvage en général	Renforcer le maillage écologique et appuyer la mise en place et le suivi de mesures agro-environnementales	11	26
		Etendre le bénéfice environnemental des mesures telles que les MAE par d'autres actions		27
4. DÉPENDANCES VERTES DE COMMUNICATION ET CHEMINS CREUX	Objectif stratégique 4 : RENFORCER VOIRE AMÉLIORER LA GESTION EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ EN BORDURE DES VOIES DE COMMUNICATIONS.			
	1 Accompagner et conseiller les gestionnaires pour l'amélioration de la gestion	Analyser et classer les dépendances vertes et des chemins creux avec des recommandations de gestion à destination des gestionnaires et avec encadrement du Parc naturel	12	28
		Collaborer au suivi du réseau des bords de routes mis en fauchage tardif		29
	2 Appliquer une gestion différenciée sur les bords de routes sélectionnés et en évaluer l'impact	Restaurer et gérer deux bords de routes par commune en accord avec celle-ci et les autres services publics	13	30
		Actualiser les inventaires et les suivis des bords de routes gérés par le Parc naturel et en évaluer les impacts		31

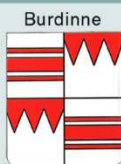
AXE 2 PAYSAGE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE			Objectif opérationnel n°	Projet n°
PAYSAGE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	Objectif stratégique 1 : AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, PATRIMOINE RURAL ET PAYSAGES			
	1 Préserver les paysages par le développement et la valorisation d'une charte paysagère et en faire la promotion	Elaborer et développer une charte paysagère pour le territoire des quatre communes	14	32
		Valoriser la charte paysagère en tant qu'un des outils référents pour tout aménagement ou intervention sur le territoire		33
		Assurer la promotion de la charte paysagère auprès des différents acteurs du territoire		34
		Produire et partager des données cartographiques sur le paysage		35
	2 Conseiller et accompagner les procédures d'aménagement de l'espace	Conseiller en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire	15	36
		Élaborer des lignes de conduite pour l'ensemble du territoire du Parc naturel, et en supracommunalité lorsque c'est possible, en matière d'installation de panneaux solaires, de déblais remblais, d'implantations d'éoliennes dans et aux alentours du Parc naturel		37
		Assurer l'adéquation de l'aménagement des voies de communication du territoire telles que le Ravel avec les spécificités paysagères traversées		38
	3 Valoriser et protéger des éléments du patrimoine rural	Informar, sensibiliser sur la valorisation et la protection, en particulier des sites remarquables, du petit patrimoine, des sites archéologiques et du patrimoine rural	16	39
		Veiller à la protection générale des paysages ruraux et de leurs éléments		40
ENERGIE	Objectif stratégique 2 : ENCOURAGER L'UTILISATION RATIONNELLE DE L'ÉNERGIE ET VEILLER À UN DÉVELOPPEMENT MESURÉ DES ÉNERGIES ALTERNATIVES			
	1 Renforcer les actions en matière d'énergie	Diffuser les informations en matière d'énergie et d'écoconstruction	17	41
		Soutenir et favoriser les énergies nouvelles en apportant un regard particulier quant aux impacts des implantations sur la biodiversité, le patrimoine et le paysage		42
MOBILITE	Objectif stratégique 3 : CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT D'UNE MOBILITÉ PLUS RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT			
	1 Promouvoir une mobilité douce qui respecte les spécificités paysagères et écologiques	Favoriser la mobilité douce et l'accessibilité aux services publics	18	43
		Appuyer et relayer les actions mises en place dans le cadre des PCM, PICM et autres projets de mobilité		44

AXE 3 DEVELOPPEMENT RURAL ET ECONOMIQUE			Objectif opérationnel n°	Projet n°
1 : TOURISME	Objectif stratégique 1 : CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT D'UN TOURISME DE QUALITÉ ADAPTÉ AUX SPÉCIFICITÉS D'UN PARC NATUREL			
	1	Elaborer et développer des outils touristiques en collaboration avec les acteurs touristiques du territoire	Contribuer à la mise en place d'une image forte du territoire, base d'une offre touristique attractive	45
			Poursuivre la réalisation des activités actuelles variées du Parc naturel à destination de tous	46
			Renforcer l'attractivité du Jardin des Plantes de Pitet pour en faire un véritable outil de sensibilisation et de communication ainsi qu'un point fort touristique	47
			Soutenir et élaborer de nouveaux outils de découverte du territoire	48
	Objectif stratégique 2 : PARTICIPER À LA PROMOTION ET LA VIE DU TERRITOIRE			
	1	Contribuer à la valorisation du patrimoine rural et culturel	Poursuivre l'organisation ou la participation à des événements qui contribuent à la valorisation du patrimoine rural et culturel du territoire	49
Valoriser le patrimoine			50	
2	Contribuer au développement de la vie culturelle et associative	Valoriser le potentiel d'accueil du site et du bâtiment de la Ferme de la Grosse Tour	51	
2 : AGRICULTURE ET PRODUITS LOCAUX	Objectif stratégique 1 : SOUTENIR ET DÉVELOPPER LES LIENS ENTRE L'AGRICULTURE ET L'ENVIRONNEMENT			
	1	Valoriser, promouvoir et soutenir une agriculture durable et respectueuse de l'environnement	Accentuer et valoriser les liens entre l'agriculture et l'environnement	52
			Promouvoir, soutenir et aider à la mise en place de mesures favorables à l'environnement dans des exploitations	53
			Promouvoir et aider à la mise en place de méthodes agricoles alternatives durables et respectueuses de l'environnement	54
			Valoriser une agroforesterie adaptée au territoire	55
	Objectif stratégique 2 : VALORISER LES PRODUCTIONS LOCALES			
	1	Soutenir et promouvoir les agriculteurs, les producteurs et artisans locaux et leurs produits	Valoriser les producteurs et artisans locaux et leurs produits par l'organisation de manifestations	56
			Faire connaître les producteurs et les artisans dont la qualité des produits contribue à l'image du Parc naturel	57
			Mieux faire connaître le travail des agriculteurs	58
2	Valoriser les productions typiques du territoire	Soutenir les productions à l'échelle familiale et valoriser les pommes et poires produites dans les vergers traditionnels du Parc naturel	59	
		Sauvegarder et valoriser des races traditionnelles comme la Fauve de Mehaigne et des variétés fruitières caractéristiques du territoire	60	
3 : SYLVICULTURE ET GESTION FORESTIERE	Objectif stratégique 1 : CONCILIER GESTION FORESTIÈRE, GESTION ENVIRONNEMENTALE ET LISIÈRES FORESTIÈRES			
	1	Promouvoir et soutenir une gestion forestière durable et respectueuse de l'environnement	Soutenir les propriétaires dans l'application des recommandations définies dans les arrêtés de désignation des sites Natura 2000	61
			Jouer un rôle de relais entre les propriétaires forestiers et la cellule d'appui à la petite propriété privée	62
			Valoriser les essences feuillues indigènes dans un maximum de stations forestières et prioritairement dans les habitats forestiers remarquables	63
			Travailler avec les propriétaires prêts à tenter des initiatives sylvicoles et à suivre des recommandations de gestion telles que celles proposées pour les bois en zones Natura 2000 ou toute autre initiative (SRFB)	64
	2	Améliorer les lisières forestières en faveur de la biodiversité	Promouvoir une gestion des ouvertures et lisières forestières afin d'en optimiser l'intérêt écologique	65

AXES TRANSVERSAUX		Objectif opérationnel n°	Projet n°
COMMUNICATION, INFORMATION ET SENSIBILISATION	Objectif stratégique 1 : RENFORCER LA VISIBILITÉ DU PARC NATUREL ET DE SES ACTIONS		
	Renforcer la visibilité et la cohérence du Parc naturel et de ses actions	27	66
	Susciter et développer une communication spécifique ciblée sur les « villes portes » que sont Liège, Namur, Bruxelles	28	67
	Approvisionner régulièrement les communes environnantes avec ses publications (agendas, brochures...) et à transmettre la communication développée en collaboration avec la Fédération des Parcs Naturels	29	68
	Pose de panneaux d'entrée, la pose de panneaux didactiques, la diffusion de publications	30	69
	Objectif stratégique 2 : INFORMER ET SENSIBILISER LE PLUS GRAND NOMBRE AUX THÈMES ABORDÉS PAR LE PARC NATUREL		
	Sensibiliser et informer un large public à la protection et la valorisation du patrimoine naturel	<i>Site internet</i>	70
		<i>Publications annuelles et thématiques</i>	71
		<i>Animations/promenades/conférences /formations</i>	72
		<i>Panneaux didactiques</i>	73
		<i>Par le soutien et la participation aux autres initiatives</i>	74
		<i>Communiquer, diffuser ses connaissances</i>	75
	L'aménagement de sites à vocation didactique pour sensibiliser et informer le grand public	<i>Continuer de valoriser le Jardin des Plantes de Pitet</i>	76
		<i>Créer un jardin au naturel sur le site de la Ferme de la Grosse Tour à Burdinne</i>	77
		<i>Le Parc naturel souhaite aménager au moins un site à vocation didactique par commune</i>	78
	Maintenir l'organisation d'événements fédérateurs	<i>Fête des Plantes</i>	79
		<i>Pain Bière Fromage</i>	80
		<i>Fête des Pommes et Poires</i>	81
		<i>Marchés du Terroir et de la Nature</i>	82



Parc naturel Burdinale-Mehaigne asbl
rue de la Burdinale 6 - 4210 Burdinne
Tél : 085 / 71 28 92 Fax : 085 / 71 01 47
info@pnbm.be
www.pnbm.be



Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales.

